

# Soirée de parents MmBs du 23 septembre

Maturité mention bilingue  
par séjours linguistiques et scolaires

*pour les élèves actuellement en 1<sup>re</sup> année  
inscrits dans la filière MMBs*

# Déroulement de la soirée

- ***Présentation de la filière MMBs***
- ***Organisation du séjour***
- ***Programmes DIP au bénéfice d'un soutien financier***
- ***Questions***

# Objectifs de la MmBs

- **Accroître l'acquisition de compétences en langue de communication (allemand ou anglais).**
- **Permettre l'acquisition d'un vocabulaire et de concepts spécifiques à certaines disciplines.**
- **Découvrir ou approfondir les connaissances culturelles liées à la langue d'immersion.**

# Deux types de séjour

1. **Séjour court:** un séjour *d'un semestre* dans un gymnase de la région linguistique concernée pendant le 1<sup>er</sup> semestre.
2. **Séjour long:** un séjour *d'une année* complète dans un gymnase de la région linguistique concernée, durant toute la 2<sup>e</sup> année.

# 1<sup>re</sup> année : début du processus

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de 1<sup>re</sup> année :

- Bilan intermédiaire et confirmation des intentions de poursuite dans la filière MMBs, en portant une attention particulière aux éléments suivants :
  - Français : moyenne  $\geq 4.5$
  - Langue concernée : moyenne  $\geq 4.5$
  - Moyenne générale et promotion

*Ces critères doivent être atteints en fin d'année*

# 1<sup>re</sup> année : suite du processus

Au cours du 2<sup>e</sup> semestre de la 1<sup>re</sup> année :

*Séminaire de sensibilisation*: 3 séances obligatoires le mercredi après-midi : introduction à la culture du pays ou de la région d'accueil ainsi qu'à l'autonomie dans l'éloignement (cadres familial et scolaire).

*Dates 2025*: mercredis 19 mars – 2 avril – 9 avril

*Lieu*: au collège Voltaire

# 1<sup>re</sup> année : suite du processus

A la fin de l'année :

**Confirmation** du maintien dans la filière (notes de 4.5 atteintes en FR et AN/AL)



Sortir de la filière MMBs ne signifie pas obligatoirement l'abandon du projet de séjour. L'élève peut tout à fait effectuer un séjour linguistique hors maturité bilingue, dont les conditions de retour sont identiques à celles du séjour dans le cadre de la maturité bilingue



Le renoncement tardif à un projet de séjour annoncé durant le 1<sup>er</sup> degré peut conduire à une affectation dans un autre collège, selon les contraintes d'effectifs

# Durant le séjour



*IL N'EST PAS ATTENDU DE L'ELEVE  
QU'IL MENE DE FRONT LA SCOLARITE SUISSE  
ET CELLE DU PAYS D'ACCUEIL.*

TOUTEFOIS, LES PROGRAMMES DES BRANCHES  
QUE L'ELEVE SOUHAITE INVESTIR DURANT SON SEJOUR  
SONT A DISPOSITION AUPRES DES COLLEGES GENEVOIS.

POUR LES ELEVES PARTIS 1 ANNEE,  
LES PARENTS COMPLETENT VERS MARS-AVRIL L'INSCRIPTION DANS LE DEGRE SUIVANT  
ET CONFIRMENT LE PROFIL (OS – OC – L2 – MU/AV - MA1 ou 2).

*CES CHOIX SONT DEFINITIFS.*

# Retour d'un séjour court en 2<sup>e</sup> année

**Séjour au 1<sup>er</sup> semestre:** l'élève termine sa 2<sup>e</sup> année normalement. Le 2<sup>e</sup> semestre détermine alors la promotion.

**Pour poursuivre son parcours en 3<sup>e</sup> année MMBs,** l'élève doit être promu avec la note de la langue d'immersion  $\geq 4.5$

***Si ces conditions ne sont pas remplies, l'élève poursuit le parcours ordinaire.***

# Retour d'un séjour long en 2<sup>e</sup> année

Si moyenne générale de fin de 1<sup>re</sup> année  $\geq 5.0$  ou si total français + les 2 langues étrangères choisies + mathématiques  $\geq 19.0$ :



***l'élève est admis directement en 3<sup>e</sup> année.***

***Si elle/il le souhaite!***

Si aucune des deux conditions n'est remplie (aucune dérogation accordée):



***l'élève intègre la 2<sup>e</sup> année; il ne s'agit pas d'un redoublement.***

**Remarque:** l'élève peut intégrer la 3<sup>e</sup> année s'il a été promu d'un collège suisse allemand reconnu, suivant un programme similaire à celui de 2<sup>e</sup> année du collège de Genève (la validation est faite par la Direction du collège).

# Retour d'un séjour long en 2<sup>e</sup> année

**Si, après son séjour, l'élève intègre la 2<sup>e</sup> année (par choix ou si normes pas atteintes) :**

- Il ne suit pas de cours d'immersion en 2<sup>e</sup> année: ces cours commencent en 3<sup>e</sup> année seulement;
- Pour continuer en MMBs, il doit terminer l'année avec une note annuelle dans la langue d'immersion  $\geq 4.5$
- Ses moyennes annuelles de 2<sup>e</sup> année en Chimie et en Arts (AV ou MU) constituent ses notes anticipées de maturité; aucune épreuve supplémentaire de rattrapage n'est nécessaire.

# Rattrapage des notes anticipées de maturité

*Arts (musique/arts visuels) DF, Chimie DF*

- **Séjour court au 1<sup>er</sup> semestre de la 2<sup>e</sup> année:**
  - ➔ Rattrapage des notes au cours du 2<sup>e</sup> semestre de la 2<sup>e</sup> année
- **Séjour long en 2<sup>e</sup> année et intégration en 3<sup>e</sup> année au retour:**
  - ➔ Rattrapage des notes au cours du 1<sup>er</sup> semestre de la 3<sup>e</sup> année
  - Si l'élève suit ces cours en OS, il n'y a pas de rattrapage prévu: la note annuelle de 3OS est reprise comme note de maturité.

# Rattrapage du cours d'informatique 2e

- **Séjour court :**

 Rattrapage du contenu du cours du 1<sup>e</sup> semestre, sans évaluation

- **Séjour long et intégration en 3<sup>e</sup> année au retour:**

 Participation à la semaine d'informatique de 3<sup>e</sup> (fin septembre)  
mise à niveau proposée

# Poursuite du parcours en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>

Elève parti en séjour court:

- 1 cours de sciences humaines en 3<sup>e</sup> année
- 2 cours de sciences humaines en 4<sup>e</sup> année.
- Travail de maturité **dans la langue d'immersion**



*Les cours en immersion sont principalement le mercredi après-midi*



Elève parti en séjour long:

1 cours de sciences humaines en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années **dans la langue d'immersion.**

Un deuxième cours de sciences humaines en 4<sup>e</sup> année et/ou le travail de maturité sont **encouragés dans la langue concernée afin de maintenir les compétences linguistiques acquises durant le séjour.**

# Conditions de maintien dans le parcours

Pour poursuivre son parcours en 4<sup>e</sup> MMBs, l'élève doit être promu avec :

note de la langue d'immersion  $\geq 4.5$

Si cette condition n'est pas remplie, l'élève poursuit le parcours ordinaire.

# Conditions d'obtention du titre

**Résultats satisfaisant aux conditions fédérales**

**Séjour court effectué selon les modalités ainsi que:**

1 cours de sciences humaines suivi en 3<sup>e</sup> et 2 cours de sciences humaines suivis en 4<sup>e</sup> dans la langue choisie.

Travail de maturité rédigé et soutenu dans la langue choisie.

**Séjour long effectué selon les modalités ainsi que:**

1 cours de sciences humaines suivi en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dans la langue choisie.

# Contacts

**Lionel Stücklin**, doyen

**[Lionel.stucklin@etat.ge.ch](mailto:Lionel.stucklin@etat.ge.ch)** / 022 388.43.00

**Thierry Dupraz**, doyen au collège de Claparède, Coordinateur de la MMBs

**[thierry.dupraz@edu.ge.ch](mailto:thierry.dupraz@edu.ge.ch)** / 022 388.22.13

# Organisation du séjour

## Responsabilité des familles

- Recherche d'une famille d'accueil et d'une école, de manière privée ou via une association payante, sans but lucratif (ARPEL, AFS, STS, YFU) ou avec but commercial.
- Prise en charge financière par la famille.

## Aide de l'école

- Préparation au séjour et au retour de l'élève dans le cadre scolaire.
- Accueil d'un partenaire en cas d'échange.

# Organisation du séjour par un programme EL&M (DIP)

Séance spécifique le :

- **Lundi 14 octobre 2024, Aula Frank Martin (Collège Calvin), 18h-20h**
- **Présence des parents et élèves requise**

**Objectif de la séance:**

- Présenter les **modalités d'organisation et de financement** du séjour
- Présenter les **programmes DIP au bénéfice d'un soutien financier**
- Répondre à toutes les **questions** relatives à l'organisation du séjour

# Toutes les informations concernant les programmes du DIP seront données lors de cette séance

Vous souhaitez déjà en savoir plus?

Rendez-vous sur le **site cantonal Echanges & Mobilité DIP (EL&M)**

<https://edu.ge.ch/site/elem/>

Contact:

- Catherine SONINO, Direction générale de l'enseignement du secondaire II, Service Echanges & Mobilité DIP (EL&M), 022 327 06 43
- Samantha GIANORA-DIMECK, assistante EL&M, 022 546 59 19

[info.echanges-mobilite@etat.ge.ch](mailto:info.echanges-mobilite@etat.ge.ch)

# Élèves: Comment se préparer au séjour?

- En parler, essayer de se projeter
- S'investir dans les cours, en particulier ceux de la langue d'immersion et français
- Acquérir des bases scolaires solides dans toutes les matières
- S'impliquer dans les séminaires de préparation des mercredis  
19 mars – 2 avril – 9 avril 2025

# Élèves: Comment se préparer au séjour?

Participer à un échange,  
par exemple:

- Échange 2jrs-2jrs à Zurich en 2025 (collège de Saussure),
- Échange individuel 14jrs-14jrs (14:14; Programme du DIP),
- Programme : échange en ligne via un site: "Swilingua",

Ou:

- accueillir chez soi un jeune d'une autre région linguistique

# Documents ou liens

- Calendrier MmBs 2024-28 (à garder)
- Formulaire "Prise d'information", (à compléter et rendre)
- Proposition de participation à un échange:
  - 17-18 mars: Saussuriens à Zurich (Freudenberg)
  - 8-9 mai : Zurichois à Genève
  - Formulaire: "Proposition d'accueil"
- "14:14": <https://edu.ge.ch/site/elem/?s=14%3A14>
- "Swilingua": <https://www.swilingua.ch/fr/start.html>